

Un nouveau Guide en ligne sur les fonds ecclésiastiques français

par David Gaultier

La localisation des archives du monde religieux en France, hormis parfois pour celles déposées aux Archives départementales, pose souvent problème en raisons de leur histoire ou du manque d'information disponibles sur le sujet. Il y a peu, un état des lieux consultable dans un Guide en ligne a été réalisé. Les lignes qui suivent détaillent sa création, le choix de son contenu, les types d'archives recensées, les modes de recherches possibles, et enfin l'usage et l'intérêt de cet outil pour les chercheurs.

Création

En septembre 2015, une enquête sur les fonds privés ecclésiastiques en France a été lancée par l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF), avec l'aide financière du Service interministériel des Archives de France (SIAF), afin de réaliser un Guide disponible en ligne. Elle a porté en priorité sur les diocèses, majoritairement membres de l'association, les congrégations et les monastères. D'autres structures comme le Centre des archives de l'Église de France (CNAEF) ou l'Institut catholique de Paris (ICP) ont également fait l'objet de l'enquête.

Les raisons de cette démarche sont à chercher dans la situation actuelle des institutions concernées. Il est important de faire connaître ces fonds d'archives, mais aussi de garder leur trace alors que fermetures de monastères, fusions de congrégations, déménagements ou restructurations de ces entités se sont multipliées ces dernières années, rendant les localisations parfois difficiles.

Contenu de la base de données

Créée en novembre 2015, une base de données a été mise en ligne à la fin de l'année 2016 (<http://www.aef.fr/annuaireDesArchives/>). Divisée en trois parties, elle recense d'abord les institutions productrices d'archives, puis les services d'archives et enfin les fonds d'archives eux-mêmes.

Ce guide concerne uniquement les fonds privés ecclésiastiques français conservés dans des services d'archives privés et sur le territoire français sauf cas particuliers (ex : les Sœurs de Saint-Paul à Fribourg, en Suisse). Les fonds présents dans des services d'archives publics ne sont donc pas mentionnés ici, à part de rares exceptions comme pour la Prélature de la Mission de France qui effectue des versements au Centre des archives du monde du travail (CAMT).

Au mois de septembre 2017, le total de réponses positives des diocèses a atteint 76, dont 2 d'Outre-mer, sur 107¹ diocèses (95 recouvrant la France métropolitaine, 2 cas particuliers : le diocèse aux armées et la Prélature de la Mission de France, et 10 concernant l'Outre-mer). Par

1 À noter la particularité de l'archevêché de Chambéry-Maurienne-Tarentaise. Depuis 1966, un seul évêque se trouve à la tête des trois diocèses qui conservent cependant leur existence propre. Il y a donc également un service d'archives par diocèse.

ailleurs, on compte les réponses de 108 congrégations féminines, 27 congrégations masculines, 48 monastères féminins et 12 monastères masculins, plus 1 communauté nouvelle, soit un total de 196 pour ces types de structures.

La base ayant aussi pour objectif de remplacer en ligne l'*Annuaire des diocèses* et l'*Annuaire du Monde religieux* réalisés antérieurement par l'AAEF, les éléments des institutions n'ayant pas répondues ont été ajoutés. Il s'agit essentiellement de coordonnées. Ce guide n'est donc pas exhaustif car on y trouve uniquement les institutions qui ont accepté d'y figurer. Il constitue néanmoins un outil très utile pour les chercheurs. Fin septembre 2017, la base, toujours alimentée, recensait en effet 909 entités, 334 services d'archives et 830 fonds d'archives. Les ajouts, corrections et compléments sont envoyés par mail (guidedesfonds@aaef.fr).

Types d'archives décrites

Les services d'archives diocésains conservent en priorité les archives de l'administration épiscopale et curiale, les archives « pastorales » émanant des services diocésains, des œuvres et des mouvements, les registres de catholicité, les archives paroissiales, celles des membres du clergé, ainsi que les archives figurées, audiovisuelles et numériques. Ils possèdent parfois d'autres fonds, notamment ceux de personnalités ou de communautés religieuses liées au diocèse.

Les congrégations et monastères conservent les archives de leurs fondateurs, celles de l'administration des personnes et des biens, des activités et de la spiritualité, des entités fermées, ainsi que les papiers personnels des sœurs ou des frères. On constate aussi parfois la présence des archives des congrégations intégrées ou des monastères fermés, de même que celles concernant les personnes physiques ou morales liées aux instituts.

Recherches dans la base

La base se trouve sur le site de l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF). Elle est accessible pour l'instant par l'onglet « Annuaire des archivistes », car ce terme est plus parlant pour certains membres qui recherchent avant tout des coordonnées. Mais le site doit prochainement subir une mue et une entrée par le terme « Guide des fonds » devrait être créée.

La recherche peut se faire soit en cliquant sur la carte disponible sur la page d'accueil, soit par le moteur de recherche. Elle permet de trouver les coordonnées d'un service d'archives et sa fiche descriptive, qui indique notamment les fonds qui y sont conservés et les conditions de consultation.

Le formulaire permet uniquement deux types de recherche :

- par nom du producteur ou nom du fonds d'archives (ex : « Frères des Écoles Chrétiennes ») ;
- par nom de service d'archives (ex : « Archives Lasalliennes »).

Ce sont les noms officiels qui ont été privilégiés dans la base, mais il est possible de chercher par le nom d'usage (ex : « Pères Blancs » à la place de l'appellation officielle des « Missionnaires d'Afrique »). Seul la dénomination officielle apparaîtra comme résultat. Une recherche par fonds indique le lieu où celui-ci est conservé (ex : « Aumônerie des prisonniers

de guerre de l'Axe » renverra à la fiche du Centre National des Archives de l'Église de France). Il est possible d'utiliser deux termes non consécutifs d'un nom dans le formulaire (ex : « Abbaye bénédictine Notre-Dame de Jouarre », mais aussi « Abbaye bénédictine de Jouarre », ou « Abbaye Notre-Dame de Jouarre »). Un service d'archives peut être indiqué sans qu'il y ait pour le moment de fonds décrits sur la base (ex : « Monastère Sainte-Claire de Vals-les-Bains »).

Certains fonds non présents sur la base sont décrits sur le site mis en lien sur la fiche (ex : « Ordre des Frères Mineurs. Province France-Belgique du Bienheureux Jean Duns Scot »). Ce sont les services d'archives concernés qui en ont émis le souhait.

Usages et intérêt pour la recherche

Sur un plan pratique, cet outil regroupe les coordonnées et conditions (ou absence de conditions) de consultation de nombre d'institutions religieuses, pas toujours aisées à trouver. Enfin, le recensement des fonds permet au chercheur de faire une recherche globale qui lui indique directement les services pouvant contenir les archives qui l'intéressent, ce qui est un gain de temps.

Lien : <http://www.aef.fr/annuaireDesArchives/>

Mail : guidedesfonds@aef.fr